

Annonce légale

DATE DE PARUTION 17-06-2022

RÉFÉRENCE 22EJ15673

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODELE LIBRE

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej15673/>

BACS

Société à responsabilité limitée

au capital de 950.200 euros

Siège social : 12 Centre Commercial des Grands hommes

33000 BORDEAUX

791.489.990 RCS BORDEAUX

AVIS DE FUSION ET DISSOLUTION SOCIÉTÉS ABSORBÉES

Aux termes d'une délibération en date du 06.05.2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société BACS, société absorbante, SARL au capital de 950.200 € dont le siège social sis à BORDEAUX (33000) ? 12, centre Commercial les Grands Hommes immatriculée au RCS de BORDEAUX numéro 791.489.990, a approuvé le projet de fusion établi le 04.04.2022 avec la Société :

- ABC2, SARL au capital de 20.000 euros dont le siège social sis à PESSAC (33600)- 1, rue de Saint Estèphe, immatriculée au RCS de BORDEAUX n°797 678 026, société absorbée et les apports effectués.

- ABC, SARL au capital de 8.000 euros dont le siège social sis à PESSAC (33600)- 1, rue de Saint Estèphe, immatriculée au RCS de BORDEAUX n°450.081.773, société absorbée et les apports effectués.

Il n'a été formulé aucune opposition aux fusions qui ont pris effet le 13 juin 2022.

La Société BACS, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la Société ABC2, et la société ABC, absorbées, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX, les sociétés ABC2 et ABC, absorbées, ont été dissoutes sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de leur fusion.

Pour avis

